Parc naturel régional

de

Camargue

Registre des délibérations - Délibération n° 15 : 06/07/2017

SOUTIEN À L'ÉLEVAGE ÉQUIN PAR DES CONCOURS DE CHEVAUX DE RACE CAMARQUE

L'an deux mille dix-sept, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le six juillet, à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

Étaient présents

- Représentant du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Cyril Juglaret
- Représentants des Communes :
 - Commune d'Arles : Alain Dervieux, David Grzyb
 - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
 - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault, Roland Chassain, Roger De Murcia
- Représentants des établissements publics :
 - Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
 - Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
 - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
 - Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
 - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

Avaient donné pouvoir :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Jean-Marc Martin-Teissere à Cyril Juglaret Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux, Bernard Bacchi à David Grzyb Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet à Roland Chassain Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jérôme Bernard

▶ Étaient absents-excusés :

Consell régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Pascale Licari

Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud, Bruno Genzana, Patricia Saez

Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Marc Minoretti Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel

Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb

Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

Le Conseil de Parc était représenté par 13 membres

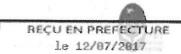
Autres personnes présentes :

Charlotte Thibault, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône, Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale », Parc naturel régional de Camargue Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
n exercice	Présents et représentés	Votants
30	17	17

Nombre de voix		
En exercice	Votants	
78	39	

Date de convocation 12/04/2017 RV/SAY/CH – 198



Parc naturel régional



Délibération nº 15 : 06/07/2017

SOUTIEN À L'ÉLEVAGE ÉQUIN PAR DES CONCOURS DE CHEVAUX DE RACE CAMARGUE

L'Association des Éleveurs de Chevaux de Race Camarque, conventionnée avec le Parc pour la mise à disposition de personnel, organise chaque année le championnat du cheval de Race Camargue.

Ce championnat se déroule sur différents sites et en plusieurs manches : 6 concours de niveau 1, 2 concours de niveau 2 (Demi-Finale) et 1 concours de niveau 3 (Finale). Pour l'organisation de ces concours, le Parc met à disposition de l'Association des moyens humains et techniques et notamment du matériel de sonorisation, et des tentes pour les jurys.

Le matériel ainsi mis à disposition doit faire l'objet d'une convention de prêt intégrant les coûts inhérents à sa gestion et à son entretien. C'est pourquoi il est demandé à l'Association des Éleveurs de Chevaux de Race Camargue de participer aux frais de gestion et d'entretien de ce matériel.

L'estimation de ces frais de mise à disposition du matériel pour chaque concours est fixée à :

- 200 € pour la sonorisation
- 200 € par tente

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée autorise le Parc naturel régional de Camargue à facturer la mise à disposition de ce matériel à l'Association des Éleveurs de Chevaux de Race Camargue.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le Et de l'affichage effectué le

1 2 JUIL, 2017

-1 3 JUIL, 2017

Le Président, Roland Chassain Mas du Pont de Rousty 13200 ARLES

Tél. 04 90 97 10 40 Fax 04 90 97 12 07

